Le petit journal de
Parisot

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

DÉCEMBRE 2008 - N° 65

LE MOT DU MAIRE

Savoir s'adapter, telle est notre tâche. En effet, c'est trois jours après la rentrée que l'éducation nationale nous accordait une classe supplémentaire.

PASCAL NÉEL

Le lundi suivant, en collaboration avec les services du département, tout était prêt pour accueillir notre nouvelle enseignante, et le ramassage scolaire était réorganisé.

Le ministre a mis également en place une réforme supprimant les cours du samedi matin ; là aussi nous nous sommes adaptés.

Je veux remercier le personnel de l'école et les enseignants pour leur compréhension car cette faculté d'adaptation nécessite un effort de chacun pour se remettre en question et s'organiser au mieux dans l'intérêt de nos enfants.

C'est dans ce but que nous lançons une étude pour la réalisation d'une extension du groupe scolaire de Parisot. Cette étude se déroule en plusieurs étapes :

1. Estimation des effectifs pour les 5 ans à venir afin de définir le besoin en matière de locaux (phase entamée en octobre).
2. Conception d'un projet et chiffrage avec l'aide d'un bureau d'études (lancement courant novembre).
3. Demande de subventions auprès de l'État et du Département et décision de réalisation du projet.

Cet exemple montre bien la complexité de la gestion de notre collectivité : la croissance de la population est liée à la politique d'urbanisation, mais aussi au contexte économique qui attire plus ou moins de nouveaux habitants.

Les décisions vont dépendre, bien sûr aussi, des moyens de la commune et des autres collectivités qui nous subventionnent.

En matière d'investissement la commune a adopté une politique très prudente. En effet, le seul véritable emprunt représentant une charge, concerne la construction de l'école. Les autres emprunts relatifs à l'assainissement ou à l'aménagement de l'ancienne mairie sont financés par les taxes de raccordement ou les loyers.

Une charge de 27,8 € par habitant

La seule charge réelle supportée par les habitants concerne la part d'emprunt du SIVOM pour la construction de l'école représentant 287 000 €, soit 400 € par habitant. Cet emprunt nous coûte chaque année 19 854 € soit 27,8 € par habitant (la moyenne des communes de même importance étant de 588 €/hab. pour l'encours de la dette, et 89 €/hab. par année.)

Le programme de voirie de 2007 est aujourd'hui presque terminé. Nous avons refait 10 kms de voirie, soit le quart des voiries communales. C'est un investissement qui a été différé pour attendre la fin des gros travaux des maisons en construction.

Enfin le syndicat d'électrification doit enterrer les lignes électriques sur la place du village en 2009, ce qui va donner l'occasion de revoir l'éclairage public et l'organisation de cette place.

Comme vous le voyez notre commune est dans une situation tendue mais saine qui nous permet d'envisager les investissements nécessaires à l'école. C'est cette philosophie qui nous a toujours guidés avec deux maitres mots : prudence et pragmatisme.

Tout ceci ne m'empêche pas de me souvenir que nous sommes dans une période festive. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et joyeux Noël.

SOMMAIRE

2 La vie du Conseil municipal

4 Nos joies, nos peines

4-9 La vie des associations

10-11 La passion des chevaux

12 La station d'épuration

Vie de la commune

Urbanisme et travaux

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

➜ Le conseil avait délibéré en 2007, en faveur de l'édification d'une église en remplacement de celle qu'il avait dû démolir en 2003, dans la mesure où des dons seraient versés à la commune en quantité suffisante pour réaliser le projet.
Monsieur Maurel de Gaillac (ancien habitant du Bousquet) a fait un don dans ce but de 300 000 € Le conseil municipal a donné son accord pour que cette somme soit placée à la caisse des dépôts en attendant le démarrage du projet.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

➜ Une délibération a été prise pour consulter des bureaux d'étude en vue d'élaborer un plan local d'urbanisme qui remplacera la carte communale actuelle, devenue obsolète. Il a été rappelé que les principaux objectifs étaient de contenir la croissance de la population, et d'améliorer la qualité paysagère et urbaine, entre autres objectifs.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE PARISOT

➜ Le conseil municipal a donné son accord au SIVOM qui gère l'école pour lancer une consultation, dans le but de choisir un cabinet d'architectes afin de réaliser l'extension du groupe scolaire de Parisot.

Vie de la Commune

➜ Le conseil municipal a voté une délibération en faveur du maintien du service de chirurgie à l'hôpital de Lavaur.

➜ Le conseil a redéfini le prix de la garderie pour l'année scolaire 2008 / 2009 :

- 30 € par enfant et par trimestre pour le premier enfant d'une famille.
- 20 € par enfant supplémentaire d'une même famille.

➜ Suite à l'invalidation de monsieur J.F. Cornac en tant que conseiller municipal par le tribunal administratif, la composition des commissions municipales a du être modifiée afin de prendre acte de cette décision, bien que le conseil ait exprimé son regret quant à cette décision.

RÈGLEMENT SALLES DES FÊTES ET DES ASSOCIATIONS

➜ Le conseil a validé un nouveau règlement pour l'utilisation de ces deux salles. Celui-ci est consultable à la mairie ou sur le site internet de la commune. Rappelons brièvement quelques principes :

- la priorité dans la gestion des plannings est donnée aux associations.
- le respect du bien public doit inciter chacun à être vigilant pour éviter toute dégradation et maintenir la propreté des lieux.
- le prix de la location est fixé à 75 € par jour pour la salle des associations et 170 € par week-end pour la salle des fêtes.

Il est rappelé que les séances du conseil municipal sont publiques, qu'elles se déroulent généralement le deuxième lundi de chaque mois à 21h et que la date est affichée à la mairie.

REMISE DES MÉDAILLES

Le 18 juillet 2008, l'implication et la fidélité de trois agents municipaux ont été récompensées lors d'une cérémonie de remise de médailles du travail.
M. le Maire a décoré Mme Marie-Rose Condat de la médaille vermeille, pour 30 ans de service comme agent technique. Mme Jacqueline Huc et M. Christian Maurel ont reçu pour leur part la médaille d'argent après 20 ans comme agents techniques.
En notre nom à tous, Pascal Néel les a chaudement remerciés pour le travail effectué tout au long de ces années et pour la façon dont ils se sont dévoués à la collectivité.
À l'occasion de cette édition nous tirons à nouveau notre chapeau aux trois lauréats !

Où va votre argent ?

BILAN FINANCIER DES TRAVAUX STATIONS D'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE ET DU BOUSQUET

Montant total 579 875 €

Cette somme sera financée par les taxes de raccordement (PRE) que payent les habitants lors du raccordement de leur maison. S'il n'y avait pas eu de subventions nous aurions été obligés de doubler le montant de la PRE car le budget assainissement doit être équilibré. Ces travaux sont donc entièrement financés par la PRE et non pas par les impôts.

BILAN FINANCIER DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS L'ANCIENNE MAIRIE

SALLE DES ASSOCIATIONS

Subventions	49 591€
Auto-financement de la commune	43 600 €

Montant des travaux 93 191 €

LOGEMENTS SOCIAUX

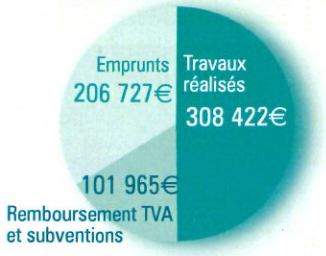

Financement du solde par un emprunt à 4,3%. Le remboursement de l'emprunt est couvert à 100% par les loyers des trois logements.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES SUR L'ÉCOLE DE PARISOT

LES EFFECTIFS

Evolution du nombre d'enfants fréquentant le regroupement pédagogique Parisot–Peyrole :

LES REPAS

Nombre de repas fabriqués par an : 16 800.

PRIX DE REVIENT D'UN REPAS

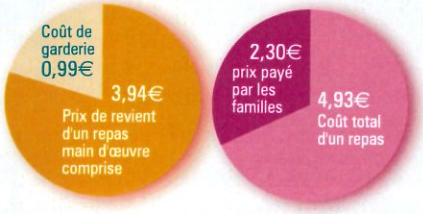

LA GARDERIE

Prix de revient par an et par enfant : 439 € par an (55 enfants bénéficient du service).

Montant facturé aux familles : 30 € par trimestre et par enfant pour le premier enfant et 20 € par trim pour les enfants suivants d'une même famille.

COÛT DE LA SCOLARITÉ

Prix de revient de la scolarité par enfant pour un effectif de 159 enfants : 535 € par an.

BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL DE L'ÉCOLE DE PEYROLE

Montant des travaux 484 636 HT €
(TVA récupérable sous 2 ans)

Collecte sélective : de bons résultats à perpétuer

Le dernier numéro du TRIFYL Infos nous place sur le podium du Top 10 des 34 structures de collecte. Une position honorable à mettre au crédit de chacun de nous. Notre geste de tri est en passe de devenir une pratique coutumière, génératrice d'économies et respectueuse de l'environnement.

Un comportement exemplaire à conserver pour garder le cap du recyclage et du civisme, qui nous a permis de ne pas augmenter la taxe de collecte depuis sa création !

La collecte sélective sur l'ensemble du territoire de TRIFYL (Tarn et Lauragais) ne cesse de progresser, tant en quantité qu'en qualité. En effet, la quantité moyenne collectée en vue de son recyclage (46,55 kg / hab. et /an) est supérieure à la moyenne nationale (39,63 kg/hab. et /an).

Mais la performance ne s'arrête pas là ! Chacun d'entre nous trie plus que la moyenne départementale. Un geste écocitoyen qui nous place sur le podium des meilleurs trieurs du territoire.

Mais notre effort doit être poursuivi pour gommer quelques petites imperfections et améliorer nos performances actuelles.

PETITS ÉCARTS OU PETITS OUBLIS ?

Si notre collecte sélective se porte bien, certains matériaux restent un peu à la traîne et en particulier, le plastique et les matières compostables.

Quelques difficultés pour trier le plastique ? Une astuce : à chaque hésitation, posons-nous la question : "quelle forme a cet emballage en plastique ?". Si la réponse est une bouteille, un flacon ou un bidon. Plus un doute : Cet emballage est recyclable...

Côté environnement, le recyclage d'une tonne de bouteilles en plastique apporte de réels bénéfices :

- Eviter la consommation de pétrole (matière première du plastique) soit près de 500 litres de pétrole brut.
- Economiser de l'électricité, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle d'un foyer français (10 MWh/habitant et /an).
- Permettre la fabrication de 725 couettes ou 1813 pulls polaires. De quoi être bien couvert pour l'hiver.

Que tous ceux qui peuvent composter leurs déchets végétaux le fassent sans tarder, car cette pratique nous permettrait de limiter très fortement le tonnage d'ordures ménagères collectées... et ainsi de nous protéger des projets de taxes de 40,00 € par tonne, suggérés par le Grenelle de l'Environnement.

Soyons éco-citoyens : Trions pour recycler...

INAUGURATIONS

Le 20 septembre 2008 ont été inaugurés la station d'épuration, la salle des associations, ainsi que les deux appartements à loyer modéré aménagés dans l'ancienne mairie.

M. le Maire de Parisot, Président de la Communauté de Communes de Tarn et Dadou, Pascal Neel a accueilli M. le Préfet du Tarn, François Philizot, M. le Député et Président du Conseil général, Thierry Carcenac, M. le Conseiller Régional et Maire de Lisle sur Tarn, Jean Tkaczuk, Mme la Conseillère Générale, Maryline Lherm, Mme le Maire de Gaillac, Michèle Rieux, et M. le Maire de Peyrole, Sylvère Nivelais.

Ces derniers nous ont honorés de leur présence et ont pu découvrir, avec nos concitoyens, ces nouveaux équipements communaux innovants tant du point de vue social qu'environnemental. En effet les trois appartements destinés à la location ont été conçus pour permettre l'accueil de personnes handicapées, et sont équipés de panneaux solaires, afin d'économiser les ressources naturelles. Quant à la station d'épuration, c'est une technique biologique qui a été retenue et les eaux usées sont filtrées en passant par des filtres plantés de roseaux.

NOS JOIES ET NOS PEINES

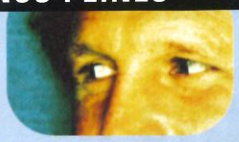

Nos joies

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents ainsi qu'aux 3 petits garçons, qui sont venus agrandir et égayer la population de Parisot ces derniers mois.

→ **Quentin Hugo Marques,** né le 28 avril.
→ **Charles Mauries,** né le 10 août.
→ **Mickaël Sotier,** né le 26 octobre.
→ **Mathis le Grand,** né le 22 novembre.

Mariage

Beaucoup de bonheur aux tourtereaux qui se sont unis pour la vie récemment, et plus particulièrement à
Magali Delcourt et **José Barata**, qui se sont mariés le 2 août, ainsi qu'à **Adèle Belloir** et **David Braconnier** qui se sont unis le 11 octobre.

Nos peines

La population de Parisot, et plus particulièrement l'ensemble du Conseil municipal, renouvelle ses sincères condoléances au proches de **Gustave Claisse** *qui nous a quittés le 23 juillet.*

Nos pensées se dirigent également vers les proches de Mme **Arlette Pech,** *épouse Marty, qui s'est éteinte le 16 septembre.*

Bienvenue aux nouveaux Parisotains

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants, qui nous font la joie de nous rejoindre sur la commune, et plus particulièrement à :

→ **Adèle Belloir et David Braconnier** ainsi qu'à leurs 4 enfants.
→ **Séverine Batut et Frédéric Plazolles** et leurs 2 enfants.
→ **Sandra Gervais.**
→ **Eric et Izabel Le Calvez** et ses enfants.
→ **Béatrice Fortune, et Eric Lacoste,** et leurs 4 enfants.
→ **Laurence Jacquey et Laurent Goerfert** et leurs 2 enfants.
→ **Dominique Saint Martin et Sébastien Leleivai.**
→ **Florian et Najat Taurines**
→ **Caroline Brandeau et ses enfants.**

Club d'œnologie

Amis de Bacchus... C'est de plus en plus nombreux que nous avons repris les séances de dégustation. Nous gardons notre rythme, à savoir une réunion par mois le mardi.

Depuis la rentrée, nous avons régalé nos papilles des délicats et subtils arômes des vins blancs du Val de Loire et de Meursault et découvert ou redécouvert les vins rouges du Languedoc. Si vous voulez réviser votre géographie de façon ludique et œnologique, n'hésitez pas à nous rejoindre sans attendre.

CONTACT **Hervé Nayet Tél. 05 63 40 35 27**

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le club des **Aînés ruraux** de Parisot-Peyrole

L'année 2008 qui se termine s'est déroulée de façon très active en ce qui concerne la participation de nos adhérents aux différentes activités proposées.

Pour 2009, nous préparons des activités tout aussi intenses, et le Conseil d'administration veillera à maintenir ces moments de convivialité.

L'assemblée générale ordinaire annuelle se déroulera à la salle des fêtes de Peyrole le samedi 24 janvier à 14h. Toute personne intéressée y sera accueillie chaleureusement.

Nous vous rappelons enfin que le loto annuel du Club aura lieu à la salle des fêtes de Parisot le samedi 28 février à 20h30.

À l'occasion de la nouvelle année, le Club vous souhaite ses meilleurs vœux.

CONTACT
Hubert Birbes - Tél. 05 63 40 43 18

* Nos excuses le plus sincères à nos amis Les Aînés concernant la photo du dernier Petit Journal, qui a été malencontreusement intégrée et qui ne les concernait pas.

Le Comité des fêtes ne connaît pas la crise !

L'année 2008 arrive à son terme et déjà la saison des festivités de 2009 se prépare !
Après être venus en nombre à Paquita part en live ! en mai dernier, les plus fidèles nous ont rejoints le vendredi 31 octobre pour la soirée *Doudoune* de Paquita. Les 140 courageux convives ont pu se réchauffer à l'abri du vent, sous les chapiteaux installés devant la salle des fêtes afin de déguster le menu concocté par les bénévoles : soupe à l'oignon et cassoulet auront permis aux Parisotains de se retrouver le temps d'un repas suivi du concert gratuit des Charrettes. Merci encore à vous tous de répondre présents lors de ces soirées hivernales et un grand merci à Marie-Rose pour son dévouement à la réussite de ce repas !
Pour ce qui est de l'année à venir, nous défilerons le 21 février lors du carnaval de Gaillac (musique du monde, fanfares, chars, défilé) auquel nous apportons notre soutien depuis plusieurs années. Venez nombreux ! Nous participerons également au forum des associations du pays lislois qui devrait se dérouler en septembre. De plus nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la foire du 11 novembre 2009, le Pétan'Club nous ayant passé le flambeau de l'organisation il y a quelques semaines à peine.
Enfin, nous n'oublierons pas de vous rappeler à l'ordre pour la 5e édition de notre grand week-end ensoleillé de Pentecôte : **Paquita vous attend cette année du 29 au 31 mai 2009**. Concerts gratuits, bandas, repas, feu d'artifice gratuit, attractions foraines : aucune absence ne sera tolérée ! Nous accueillerons à cette occasion toutes les bonnes volontés ; que vous ayez des idées ou des bras, n'hésitez pas à nous contacter !
Enfin, nous vous convions comme chaque année à **l'apéritif du nouvel an qui aura lieu le dimanche 18 janvier à 11h30 à la salle des fêtes**, l'occasion pour nous de vous souhaiter une excellente année 2009 !
... à tout de suite sur **www.festival-paquita.com** pour tout savoir des dernières infos, voir les photos, et laisser vos avis ou vos suggestions !

L'association des parents d'élèves de Parisot-Peyrole

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle équipe composée de Carine Legout, Présidente ; Christel Bogdel, vice-présidente ; Laure Quenoli, secrétaire ; Sandra Nogueira, vice-secrétaire ; Catherine Ducommun, trésorière ; Corinne Forgues, vice-trésorière.
L'APE a pour but de financer pour nos enfants des sorties, l'achat de matériels éducatifs, des spectacles et de proposer des activités extra-scolaires.
L'année dernière des évènements tels que le stand de la foire du 11 novembre, le loto de l'école et le marché de Noël nous ont permis de trouver les fonds nécessaires à l'achat de matériels pour la garderie, à la venue d'un magicien pour le spectacle de Noël, à une sortie de fin d'année à Cordes et bien plus.
Cette année nous proposons à nos enfants des cours de théâtre, de chant et d'éveil musical.
Depuis 1986 l'APE grâce à votre participation, met tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement des nos enfants. Nous vous donnons donc rendez-vous cette année encore pour nos futures manifestations. N'oubliez pas que vos idées et vos suggestions sont les bienvenues.

CONTACT Carine Legout Tél. 05 63 40 16 95

FEUX DE CAMPS INTERDITS

Le Groupement Forestier de la Forêt de Giroussens nous a signalé la présence de traces de feux de camps dans le domaine forestier.
À sa demande et pour prévenir tout risque d'incendie, nous rappelons que tous les feux en forêt sont interdits (réglementation préfectorale). Par ailleurs, la circulation de véhicules à moteur est également prohibée en forêt, ainsi que sur le Sentier des Potiers.

SSIAD ADMR

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE ET ACCUEIL DE JOUR

Pourquoi un article sur le petit journal alors que le siège social de cette association qui gère les deux services est à Brens ; tout simplement parce que les deux services accueillent des usagers des communes de Parisot et Peyrole entre autres.

Parlons tout d'abord du SSIAD. Qu'y a-t-il de nouveau par rapport à juillet dernier ?

La DDASS nous a octroyé 5 places supplémentaires, ce qui porte la capacité du service à 101 places. D'autre part, à la demande du directeur de la DDASS, Joël Lacroix, ce service, en la personne de l'infirmière coordinatrice responsable de l'entité, doit représenter les SSIAD aux travaux d'élaboration des projets médicaux du territoire de santé du Tarn nord pour le compte de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH).

L'accueil de jour autonome de Gaillac pour malades Alzeimer ou apparentés mais aussi pour personnes âgées dépendantes s'est doté d'un véhicule de 9 places avec fauteuils pivotants et pouvant transporter 3 personnes en fauteuil roulant. Cette acquisition nous permet de faire quelques sorties. En septembre un viticulteur du Gaillacois nous a accueillis sur ses vignes et nos usagers (même une dame en fauteuil roulant) ont pu vendanger. Ce fut un bonheur pour tous : usagers et bénévoles accompagnateurs.

Cet accueil de jour est visité par de nombreuses délégations régionales. Le 20 octobre nous y avons reçu M. François Philizot préfet du Tarn, Joël Lacroix directeur de la DDASS accompagnés de médecins et un représentant du Conseil général.

Nous sommes fiers de cette réalisation, elle était attendue et elle est reconnue.

Je termine en remerciant toutes les personnes qui sont venues au loto du 25 octobre. Les bénéfices nous permettront de diversifier les activités.

CONTACT

SSIADPA ADMR Place de la Mairie
81600 Brens - Tél. 05 63 57 66 84
Joséphine Barrubes, 12, route du Pastel
Parisot - Tél. 05 63 33 35 23

ADMR de la région de Loupiac, Montans, Parisot et Peyrole

L'association repas service à domicile ADMR intervient sur une quarantaine de communes du département du Tarn. Elle est le maillon indispensable au maintien à domicile des personnes âgées et / ou handicapées.

Une question se pose désormais : pourrons-nous maintenir ce service compte tenu des hausses des matières premières (alimentaires et gasoil) que connaît l'association depuis près de deux ans ? Nous accusons en effet un déficit sans cesse croissant depuis 2007.

Comment peut-on pérenniser ce service indispensable aux usagers bénéficiaires de notre prestation dans ces conditions, sachant que pour la grande majorité d'entre eux, ils nous sont adressés par les médicaux (cabinets d'infirmiers, médecins, hôpitaux...).

CONTACT

L'Association Repas Service à Domicile
ARSAD - Tél. 05 63 41 18 30

Judo Club Lislois

Comme chaque année, les cours de judo ont repris à la salle des fêtes de Parisot. Tous les mardis et jeudis, ce sont une quarantaine de judokas, de 4 à 10 ans, qui viennent jouer et travailler sur les tatamis (17h15-18h15 pour les 4-5 ans et 18h15-19h15 pour les 6-10 ans).

Le dimanche 23 novembre 2008 s'est déroulée la deuxième rencontre de judo intersection Lisle-Parisot-Salvagnac, avec en plus comme invité Briatexte (une section du Judo Club Vauréen). Cette animation a regroupé une soixantaine de participants âgés de 4 à 9 ans. Tous ces judokas ont pu montrer ce qu'ils avaient appris en réalisant une prestation technique suivi de petits combats, chacun repartant récompensé et heureux de sa prestation.

Le prochain évènement concernant le judo à Parisot est l'organisation d'un loto qui aura lieu à la salle des fêtes le samedi 24 janvier.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez venir aux horaires de cours ou téléphoner à Anne Lise - Tél. 05 63 40 40 15

Crêche **Au petit pré**

La crèche *Au petit pré* de Peyrole ouverte aux habitants de la Communauté de Communes Tarn et Dadou a fêté cette année ses 3 ans.
Aujourd'hui, *Au petit pré* c'est neuf emplois pérennisés, 40 enfants en accueil régulier et ponctuel, et cinq bénévoles qui assurent la gestion de cette structure.
L'année dernière de nombreuses activités ont été proposées à nos enfants telles que l'apprentissage du brossage des dents, des loisirs créatifs le samedi matin et une sortie à Albi *Les p'tits loups*.

De nombreuses manifestations ont lieu également en collaboration avec la médiathèque de Parisot où Véronique se fait toujours une joie de nous accueillir.
Toujours à la recherche de nouvelles idées pour améliorer ses prestations au service des familles et mettre en place de nouveaux projets *Au petit pré* a pensé également aux parents.
C'est ainsi qu'ont vu le jour des animations telles que la conférence sur "l'enfant roi" (animée par Annie Pinteaux), sur le sommeil (animée par la PMI) et sur l'atelier massage pour bébé (animée par une maman, Mme Chauvin).
Cette année encore de nombreuses manifestations seront proposées à nos enfants ainsi qu'aux parents. N'hésitez pas à y participer massivement, afin qu'*Au petit pré* demeure un lieu convivial pour les petits autant que pour les grands.

CONTACT
Corinne Galléa (directrice) : 05 63 33 07 46
Bureau : M. Calmès, Mme Suel, M. Martinez, M. Dessenne et Mme Legout

Médiathèque de Parisot

A peine entrés dans la médiathèque, le sourire chaleureux de Véronique vous accueille et vous incite à lire.
Elle vous rappelle les permanences pour le public :
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Elle propose des cours d'informatique le jeudi de 16h30 à 18h, sur inscription.

Elle vous rappelle qu'un portage à domicile de livres et CD est possible.
Il est possible de consulter l'ensemble des documents disponibles sur le réseau des médiathèques sur le site internet.
Le dernier semestre a été très animé à la médiathèque :
Le 26 septembre, conférence-débat sur l'origine et le mystère des noms de lieux en Pays d'Oc. Une trentaine de personnes y ont assisté et ont pu ainsi retrouver à travers des noms de lieux de la région le déroulement des évènements de l'histoire.
Le 3 octobre, les enfants de grande section maternelle ont accueilli une auteure-illustratrice, Anne Letuffe qui utilise une technique d'illustration très particulière : découpage et collage de matériaux recyclés, technique que les enfants ont été invités à utiliser à leur tour.
C'est avec une grande attention qu'ils ont suivi le conte *Hansel et Gretel* tout en ne perdant pas de vue la magnifique maison de la Sorcière, réalisée par la conteuse, maison alléchante parce que entièrement comestible. Ils ont pu la déguster à l'issue du spectacle qui était à juste titre baptisé *Grignotons la maison*.
Un autre après-midi a été consacré à une séance de *maquillage conté* au pays des sorcières.
La médiathèque a reçu Gérard Gory, dans le cadre de "la passion du bois" afin de faire partager aux élèves de CE2 et CM1 sa passion pour la lutherie. Pendant 2 heures les enfants sont restés suspendus aux paroles de l'intervenant, puis ils ont posé des questions dont la pertinence était remarquable. Un très agréable après-midi qui aura peut-être suscité de réelles vocations.
Les animations à venir en 2009 n'étant pas finalisées, voici au moins les thèmes qui ont été retenus :

JANVIER ET FÉVRIER : deux mois consacrés au bien-être (exposition, choix de livres et de CD-détente, conférences sur les produits à base de plantes).

MARS : printemps des Poètes et atelier de création d'objets en mosaïque.

AVRIL : conférence - lecture sur les templiers.

MAI-JUIN : Place à la Musique !
Dès le mois de janvier 2009, vous pourrez consulter le programme des animations du 1er trimestre sur le site indiqué plus bas et sur la brochure que vous trouverez à la médiathèque ; chaque animation sera également annoncée assez à l'avance par voie de presse et par affichage à l'épicerie, la mairie et sur la place.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
05 63 57 98 35. N'hésitez pas à consulter notre site www.cc-tarndadou.fr, rubrique médiathèque, pour toutes informations complémentaires.
E.mail : parisot@media.ted.fr

Familles rurales

Je m'éclate à Parisot

Nous avons repris nos veillées ludiques le 13 décembre et récidiverons le 31 janvier à la salle des associations. Venez nombreux avec vos jeux de société et votre bonne humeur.

D'autre part nous avons mis en place un groupe de danse country qui se réunit tous les lundi à la salle des fêtes à 20h30.
Mireille Tourtet nous apprend des chorégraphies qui sont à la portée de tous, entraînantes et dans une ambiance très conviviale.

CONTACT
Catherine Bresson - Tél. 05 63 40 36 04
Mireille Tourtet - Tél. 05 63 40 32 67

Théâtre

La troupe de Parisot a présenté son dernier spectacle, remanié et rebaptisé *Jeux, Sketches et Masques*, le 27 septembre à la Salle des Fêtes de Fiac. Après le départ de plusieurs acteurs et faute de nouvelles recrues, le reste de la troupe a rejoint le groupe de Giroussens, avec lequel il compte bien se produire dans le courant de l'année 2009 et donc, en particulier, à Parisot.
Mais un autre groupe amateur, les *Jeux Thèmes*, auquel participent trois parisotaines, a repris le créneau horaire du jeudi soir pour ses ateliers et répétitions. Les *Jeux Thèmes* préparent actuellement un spectacle qu'ils comptent bien présenter d'ici la fin de l'année scolaire. Bonne Année.

CONTACT
Nicole Millet - Tél. 05 63 40 47 23

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'association *Familles Rurales* a repris ses activités : ping-pong, théâtre, taï chi, stages de dessin, "je m'éclate à Parisot", Centre de Loisirs en juillet, et vous informe que son Assemblée générale aura lieu le 19 janvier 2009 à 19h30, Salle des Associations. Un buffet clôturera la séance.
CONTACT : Catherine Le Peillet - Tél. 05 63 40 30 31

Centre aéré

Le bilan du centre de loisirs de cet été encourage l'association à soutenir fermement cette activité. Outre l'augmentation de 30% de la fréquentation, c'est la prise en main de la gestion par une nouvelle équipe.
Une dizaine de jeunes parents, déterminés et créatifs, se préparent à prendre le relais pour gérer le centre de loisirs qui rouvrira ses portes, sur le site de l'école, en juillet 2009, cette année où l'Association Familles Rurales de Parisot va fêter ses 20 ans !
En effet, elle a été créée pour ouvrir le premier centre de loisirs en 1989. Signe que la vie associative est toujours bien vivante aujourd'hui, la nouvelle équipe se compose de : Christel Bogdel, Guylène Delort, Carine Legout, Sonia Lopez, Françoise Martin, Sonia Martinez, Sylvie Michel, Nadia Nadau, Laure Quenoli, Svetlana Sartori.
Souhaitons leur 20 ans de plus de prospérité pour le centre, et de bien-être pour les enfants !

CONTACT
Sylvie Michel - Tél. 05 63 33 33 56

Tai chi et Qi gong

La vie au quotidien sollicite notre attention dans des rythmes effrénés, pas toujours compatibles avec ceux de notre nature profonde. L'esprit est accaparé par toutes sortes de signaux externes qui nous font oublier ceux plus sensibles de notre corps qui suit difficilement cette course pour y répondre. Nous finissons par oublier que nous ne pouvons pas suivre ces rythmes inconsidérément au risque de fatiguer, d'user prématurément notre corps et de troubler notre esprit. Ainsi apparaissent des tensions psychiques et corporelles, signes avant coureur d'une dégradation de notre état de santé, il faut donc pouvoir reconnaître ces signes et endiguer ces dommages. La pratique du Tai Chi Chuan et du Qi Gong est une possibilité pour vous de prendre le temps de vous restaurer. Je m'accorde un moment d'attention personnelle, pour me détendre, pour être à l'écoute de ce corps trop sollicité. Je libère mon esprit de toutes sollicitations pour le rendre disponible à une meilleure méditation de ma nature. Je prends soins de moi. Vous avez cette possibilité hebdomadaire de faire un break et de vous accorder ce moment de détente le jeudi soir à 19h à la salle de fêtes de Parisot pour suivre ces cours de gymnastique chinoise qui s'adressent à tout le monde quelque soit sa condition physique. Venez vous ressourcer, vous relaxer, diminuer tous ces états de tensions et retrouver un niveau d'énergie qui vous aidera à mieux gérer vos activités personnelles. Des Parisotaines suivent déjà ces cours depuis plus de 3 ans, auxquels se joignent des personnes des communes environnantes.

Messieurs rejoignez nous, ces cours s'adressent à vous aussi ! Nous adhérons à l'Association Familles Rurales. Les inscriptions se font toute l'année.

CONTACT

Yann Alamelle - Capacité en techniques énergétiques et D.E de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires : "Moulin à Vent" Parisot.
Tél. 05 63 33 32 58 / 06 76 38 10 15
E.mail : y.alam@orange.fr

Petanclub

Un grand bravo une nouvelle fois à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation de la Foire du 11 novembre... et en particulier pour le premier d'entre eux qui s'occupe de cet évènement depuis 8 ans. J'ai nommé Marcel Marty.

Arrêtons-nous quelques instants sur le travail énorme que cet évènement représente... pour cette bonne volonté bénévole !

• Tout commence en mai, c'est-à-dire 6 mois avant la foire. Il faut faire une demande auprès de la Préfecture pour obtenir l'autorisation de fermer des rues (envoi des plans cadastraux concernés).

• Il faut ensuite organiser les inscriptions. Celles-ci sont déposées à l'épicerie, enregistrées (Nom, adresse et copie de la CNI), puis confirmées. 140 exposants ont été présents pour cette dernière édition.

• La mise en place du chapiteau et des tables n'est pas non plus une mince affaire. Il faut non seulement penser à les réserver auprès de Tarn et Dadou et de la Mairie... mais également les monter et les démonter.

• La veille au soir, il convient de mettre en place les déviations, les marquages au sol pour chaque exposant, ainsi que les signalisations concernant les parkings. (Un grand merci une nouvelle fois aux riverains qui nous prêtent leur champs pour en faire un parking).

• Le matin... à 4h, il faut être sur le pont, afin de placer les premiers arrivants, de faire un peu la police, de réaffecter des exposants, de gérer des places prioritaires pour les handicapés. Il faut également collecter les locations d'emplacement (5 € les 3m à l'extérieur ou 10 € dans la salle des fêtes).

• Enfin, il faut gambader, courir et s'épuiser toute la journée pour régler les mille et un problèmes d'intendance qui surviennent... comme par exemple le compteur qui saute et qui empêche les commerçants ambulants de travailler.

Dans cette société où nous sommes tous des consommateurs, saluons le travail magnifique de ce bénévole, et de tous ceux qui l'aident (Claude Rolland mais aussi les membres du comité des fêtes), et souhaitons bon vent au Comité des fêtes qui reprendra la gestion de cette journée l'année prochaine.

Le manège spacieux de St-Julien

La passion du cheval à Parisot !

UN SECOND ÉPISODE DE NOTRE SAGA ÉQUESTRE DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

LES ÉCURIES DE ST-JULIEN À JANICOU

Ici, les chevaux sont rois ; **Abdel Imsaad**, le propriétaire et **Isabelle Gaillard**, la monitrice, sont leurs vassaux ». Telle pourrait être la devise affichée à l'entrée de l'Écurie Saint-Julien. Les seigneurs chevaux ont à leur disposition une écurie grand standing qui compte actuellement 12 boxes, en attendant les 6 autres prévus en extension. Ce bâtiment, conçu et réalisé entièrement par Abdel seul depuis le sol jusqu'à la belle charpente, ne néglige pas la note artistique : les boxes en bois flambant neuf ont une porte agrémentée d'une ferronnerie. Une salle de douche, une sellerie complètent l'installation. Les chevaux ont encore à leur disposition un manège très spacieux, au sol recouvert d'une épaisse couche de sable, une carrière et des paddocks où ils peuvent se défouler.

Quiebro, un futur artiste.

25 chevaux sont en pension et 3 en dressage, mot auquel Abdel préfère le mot d'Éducation. Une trentaine de personnes fréquentent l'école, parmi lesquelles Caroline Clavel qui a été championne du Tarn en saut d'obstacles et Natacha, parisotaine, dont le palmarès est déjà prometteur. En ce moment, Julie fait un stage de 10 semaines pour une formation en alternance. N'oublions pas les autres habitants du lieu qui participent à l'ambiance de l'école, j'ai nommé Mamouni, le chat des écuries, Bilou le jaloux, et Petit le timide, les 2 chiens. Isabelle gère tout : les soins, la nourriture, le nettoyage, les cours collectifs en petit effectif, jusqu'au bonsoir avant de dormir, sans oublier de mettre le pyjama (couverture) pour une nuit au chaud. Une vie de pachas, quoi ! En retour, on attend d'eux la confiance, et par voie de conséquence, la docilité.

Mais comment naît une telle passion ? Tout petit, 2-3 ans, Abdel a connu sa première expérience de galop sur un âne qu'il piquait avec une épine d'acacia. Puis, il l'a renouvelée sur des chevaux de trait, des chevaux de cirque qu'il aidait à entretenir, dans des manades près des Corbières. Parallèlement à ses études, il continue à monter et a son premier cheval : "Malaga du Bel Etain", tellement difficile qu'il doit pour s'aider, lire le maître du dressage, le Portugais Olivera ; il fait des stages au Portugal et avance ainsi dans la connaissance du cheval. Le désir de créer sa propre école et sa propre équitation est né, en même temps que sa détermination à réaliser son rêve. C'est chose faite, contre vents et marées, à force de volonté et de patience. Son équitation, c'est l'éducation et la formation qu'il compare à la formation de la danse classique avec sa rigueur, son exigence qui, au final, donnent l'harmonie.

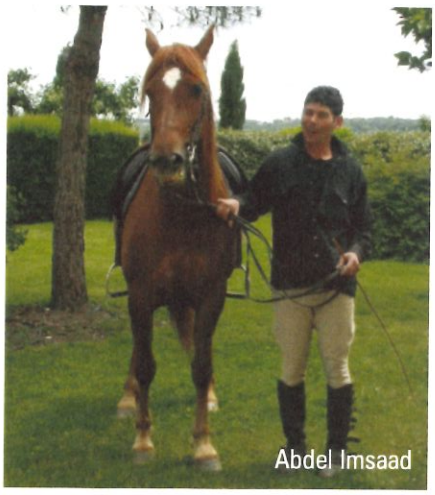
Abdel Imsaad

BARRIAL FARM, ROUTE DE RABASTENS

C'est également ce parallèle entre la danse et l'équitation que l'on retrouve chez **Sylvie Pendaries** à "Barrial Farm", car elle a commencé par faire des études de

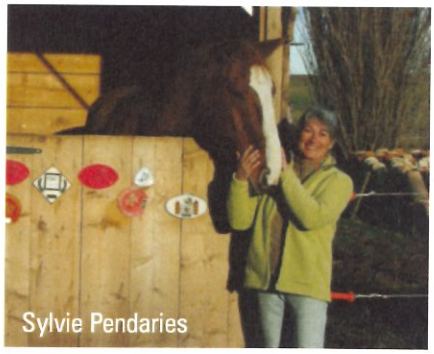

Sylvie Pendaries

danse classique, puis de jazz au sortir de la classe de 3e ; cela l'a amenée au professorat de danse qu'elle a exercé jusqu'à ce que des problèmes de santé lui interdisent de continuer. Elle avait cependant toujours fait du cheval et avait conçu des petits spectacles alliant danse et cheval. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée vers cette activité. Elle a donc opté pour la pension de chevaux, d'autant plus que sa maison de Parisot se prêtait bien à cette installation. Des boxes au nombre de 13 ont été aménagés dans les anciennes écuries, une carrière créée, puis un magnifique "Round Pen" ainsi que des paddocks ; tout est fait pour le bonheur des pensionnaires.

Sylvie assume tout le quotidien : entretien des boxes, des paddocks, des clôtures et des chevaux, ainsi que la gestion de la pension. Ceci implique une présence constante, sans week-ends, sans vacances, par tous les temps. Seule la passion des chevaux peut à la fois expliquer et permettre autant d'abnégation. Cette passion on la retrouve chez des enfants, parfois jeunes comme Zoé Cazajous qui participe volontiers aux tâches matérielles. Sylvie a actuellement 20 chevaux en pension, 13 en boxes et 7 à l'extérieur, avec des abris où ils peuvent se réfugier en cas de mauvais temps. C'est Isabelle Gaillard qui vient à la

demande donner des cours aux enfants le mercredi ainsi qu'à des adultes propriétaires des chevaux qu'ils montent. Ce sont très souvent des cours de Jumping. Quant à Sylvie, elle fait de l'équitation américaine, plus précisément du Raining, dont elle apprécie la rigueur et la justification puisqu'il s'agit de réaliser avec le cheval des figures de travail qui peuvent ensuite être présentées comme figures de concours. On voit facilement le rapprochement avec la danse et avec, non pas le dressage, mais l'Education. Elle fait également des balades montées sur son cheval personnel qui reste exclusivement le sien : « On ne prête pas un cheval ».

Il règne chez elle une atmosphère sereine, amplifiée par la présence de chats, chiens, oies, et qui va bien avec le charme de sa maison aux bâtiments anciens. Épanouie, Sylvie l'est sans conteste car elle a trouvé l'activité qui lui permet de se réaliser pleinement tout en offrant aux autres la possibilité de partager sa passion.

"Nixe de Montel" monté par Caroline Clavel

Entretien de la **station d'épuration**

Deux mois après l'inauguration des stations d'épuration, nous avons rencontré Alain Bouleau Blache et Marc Birbes sur le site du Bounal, afin qu'ils nous exposent le fonctionnement de la station, ainsi que les travaux d'entretien qu'elle nécessite.

• Les eaux usées sont tout d'abord collectées dans un premier puits de stockage ;

• Une crépine, panier métallique, récupère les divers éléments solides qui ne peuvent être traités biologiquement. Ce panier doit être vidé régulièrement, car malheureusement on y trouve des lingettes, des serviettes hygiéniques et autres déchets qui devraient être jetés normalement dans des poubelles ;

• Dans le puits, deux pompes amènent automatiquement, par alternance, les eaux chargées en matière organique vers des bacs plantés de roseaux ;

• Les bacs, au nombre de six, sont scindés en deux "étages" utilisés selon le cycle de filtration des eaux usées;

• Le premier étage, composé de trois bacs contigus, sert au traitement des eaux très chargées. Les trois filtres sont alimentés alternativement afin de répartir la charge et permettre aux micro-organismes de dégrader la matière organique.

• En effet, ce ne sont pas véritablement les roseaux qui traitent l'eau, mais les micro-organismes abrités dans le gravier des bacs. La réelle utilité des roseaux est l'action mécanique qu'ils produisent, par leur balancement, sur la surface des filtres en brisant leur surface croutée ;

• Tous les deux jours, Marc ou Alain actionnent donc les vannes pour envoyer l'eau dans les bacs en respectant l'alternance.

• Une fois passée dans le premier étage, l'eau traitée plus claire est récupérée dans un second puits de stockage ;

• Celui-ci est également équipé de deux pompes qui alimentent le deuxième étage de trois bacs où s'opère un second cycle de traitement de l'eau ;

• Une fois l'eau passée par le second étage de la lagune, l'eau peut être rejetée dans la lagune d'où elle rejoint après un cours passage le ruisseau de Parisot ;

• Conjointement aux interventions d'Alain et Marc, le constructeur de la station et les organismes officiels veillent au bon fonctionnement de la station et à la qualité de l'eau rejetée ;

• À noter que la station du Bounal traite de 3 à 5m³/heure en temps normal. Par contre, par temps de forte pluie, le débit de la station peut atteindre les 35m³/heure ! Ce dernier point nous indique que des eaux pluviales sont collectées dans le réseau des eaux usées. Nous sollicitons donc tous nos concitoyens afin qu'ils vérifient leurs installations et leurs branchements, pour ne pas surcharger la capacité de traitement de nos stations. Par avance, nous vous en remercions.

Enfin, un grand merci à nos deux techniciens pour leurs explications et leur travail qui permet de préserver la qualité de l'eau de nos cours d'eau.

BIENVENUE À MARC BIRBES

Après 24 années au service de la commune, Christian Maurel a transmis le flambeau à Marc Birbès, venu rejoindre les rangs des agents municipaux.

Retenu parmi dix-sept candidats, Marc Birbes occupe le poste d'agent technique territorial et travaille en binôme avec Alain Bouleau-Blache.

Après un parcours dans le milieu agricole, ce champion de moto-cross a travaillé dans les espaces verts comme encadrant technique.

Vous pourrez le rencontrer dans ses tâches quotidiennes de maintenance des équipements et espaces verts de la commune.

Bienvenue à Marc au sein de notre équipe et tous nos vœux de réussite dans ce nouvel emploi.

La nouvelle école de Peyrole qui accueille les classes de CM1 et CM2.

AGENDA 2009

SAMEDI 10 JANVIER
Théâtre "le peintre, sa muse"

SAMEDI 17 JANVIER
Galette des rois et matinée récréative à 15h à Peyrole.

DIMANCHE 18 JANVIER
Apéritif du comité des fêtes.

SAMEDI 24 JANVIER
Loto du Judo

VENDREDI 6 FÉVRIER
Carnaval des écoles

SAMEDI 21 FÉVRIER
"Paquita" défile au carnaval de Gaillac.

SAMEDI 28 FÉVRIER
Loto des aînés

SAMEDI 7 MARS
Loto de l'ADMR à 20h30 à Parisot.

SAMEDI 28 MARS
Loto de l'ADMR (soins à domicile)

13 AVRIL Randonnée, omelette de Pâques

24 AVRIL Repas APE

10 MAI
Concours pétanque APE

17 MAI
Repas club pétanque

DU 29 AU 31 MAI
Grande fête de la Pentecôte.

19 ET 20 JUIN
Fête des écoles

Directeur de publication : Pascal Néel • **Rédacteur en chef** : Pascal Charlier • **Comité de rédaction et photos** : Conseil municipal
Dépôt légal : 440 - décembre 2008 • **Conception graphique** : Teddy Bélier • **Illustration** de couverture : C. Lepeillet • **Impression** : Rebond